



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE**



Municipalité de
Saint-Gervais

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC) G0R 3C0**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE 1^{ER} MARS 2022 À 20H AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 150, RUE PRINCIPALE:

SONT PRÉSENTS

M. Éric Asselin	M. Marc Martineau
M. Vincent Bilodeau	Mme Rosanne Pomerleau
Mme Roxanne Boudreault-Guimond	M. Nicolas Turcotte

Tous formants quorum sous la présidence de M. Gilles Nadeau, maire.

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Johanne Simms.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2022
4. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION
 - 4.1 Comptes et adoption;
 - 4.2 Approbation budget OMH 2022- déficit d'exploitation;
 - 4.3 Demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale sous volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
 - 4.4 Mandat - Plan d'action MRC de Bellechasse – positionnement marché postes de directeur général;
 - 4.5 Autorisation de lancer un appel d'offres public – services professionnels pour la préparation des plans et devis avec support et analyse des soumissions pour le projet de rénovation et de mise aux normes du Centre socio-culturel ainsi que la surveillance des travaux;
 - 4.6 Autorisation de lancer un processus d'adjudication de contrat pour la fourniture de services professionnels d'une équipe multidisciplinaire pour la conception de plans et devis de l'agrandissement du centre de la petite enfance ainsi que la surveillance des travaux;
 - 4.7 Participation d'un membre du conseil – colloque de la MRC de Bellechasse 2022;
 - 4.8 Reconnaissance années de services pour deux élus.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

5. DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX)

- 5.1 Les communiqués;
- 5.2 Don à la Société canadienne du cancer
- 5.3 Renouvellement d'adhésion 2022 – Association des personnes handicapées de Bellechasse
- 5.4 Mention de remerciements et hommage aux religieuses de la congrégation des sœurs Notre-Dame-du-Perpétuel Secours (NDPS)

6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS

- 6.1 Adjudication contrat balayage de rues;
- 6.2 Adjudication contrat abat poussière;
- 6.3 Décompte progressif # 3 réception définitive - Excavation Gérard Pouliot – prolongement services de la rue du Repos;
- 6.4 Mandat services professionnels – étude géotechnique – réfection du rang du Bras.

7. DOSSIERS – HYGIÈNE DU MILIEU

8. DOSSIERS - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Adjudication contrat achat pompe piscine;
- 8.2 Renouvellement d'abonnement – Carte touristique Bellechasse;
- 8.3 Demande d'aide financière au programme voisins solidaires;
- 8.4 Demande d'aide financière au programme voisins solidaires-confirmation personne ressource
- 8.5 Adjudication contrat peinture poteaux terrain de balle;
- 8.6 Adjudication achat murs d'escalade piscine;
- 8.7 Travaux peinture asphalte autour de la piscine et achat d'une planche dorsale.

9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

10. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT

- 10.1 Demande PIIA 2022-03, 140, 1^{er} rang Est;
- 10.2 Demande de modification de zonage – zone 16-M;
- 10.3 Avis de motion – Règlement #370-22 modifiant le règlement de zonage #358-21 pour créer une nouvelle zone à même la zone 16-M.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions des citoyens

12. DOSSIER(S) - VARIA, AUTRE

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mot de bienvenue du maire.



N° de résolution
ou annotation

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

220301 IL EST PROPOSÉ PAR Nicolas Turcotte

APPUYÉ PAR Vincent Bilodeau

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2022 tel que lu et avec la modification suivante : « Ajout du point 8,7 travaux peinture asphalte autour de la piscine et achat d'une planche dorsale ».

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2022

220302 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Roxanne Boudreault Guimond

APPUYÉE PAR M. Éric Asselin

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2022 tel que présenté et déposé à la table du Conseil.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION

4.1 COMPTES ET ADOPTION

220303 IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau

APPUYÉ PAR M. Nicolas Turcotte

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de **FÉVRIER 2022** tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	136 040.45 \$
Sécurité publique	18 599.60 \$
Transport routier	95 936.78 \$
Hygiène du milieu	273 576.43 \$
Santé & Bien-être	535.00 \$
Aménagement et urbanisme	37 958.36 \$
Loisirs et culture	41 159.95 \$
Frais de financement	0.00 \$
Activités financières	0.00 \$
TOTAL	603 806.57 \$

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.2 APPROBATION BUDGET 2022 DÉFICITS D'EXPLOITATION (OMH)

220304 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Rosanne Pomerleau

APPUYÉE PAR Mme Roxanne Boudreault- Guimond



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte le budget 2022 (déficit d'exploitation) de l'Office municipal d'habitation, et ce pour l'année 2022, contribue financièrement pour une somme de 17 478 \$ et verse ladite somme sur dépôt des états financiers annuels 2022.

Le tout en référence au document budgétaire reçu de la Société d'habitation du Québec daté du 12 janvier 2022 et selon le budget présenté au conseil d'administration de l'OMH de la Plaine de Bellechasse en février 2022.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE SOUS VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

ATTENDU QUE le Programme provincial d'aide à la voirie locale 2022, sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);

ATTENDU les travaux de reconstruction complète du 2^e rang Est sur environ deux kilomètres avec remplacement de ponceaux, nettoyage et reprofilage des fossés ainsi que la mise en place du marquage sont prévus en 2022;

220305 IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Asselin

APPUYÉ PAR M. Marc Martineau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Gervais demande une aide financière au fonds discrétionnaire auprès de la députée de Bellechasse Madame Stéphanie Lachance dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale sous volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) 2022.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.4 MANDAT - PLAN D'ACTION MRC DE BELLECHASSE – POSITIONNEMENT MARCHÉ POSTES DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la MRC de Bellechasse sont en recrutement de personnel à la direction municipale des municipalités;

ATTENDU QU'une étude de référence de marché est un besoin manifesté par les municipalités;

220306 IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte

APPUYÉ PAR M. Vincent Bilodeau

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal contribue à l'étude du positionnement du marché pour les postes de direction générale de municipalité auprès de la MRC de Bellechasse pour un montant maximal de 875 \$.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-130-00-495-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

4.5 AUTORISATION DE LANCER UN PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AVEC SUPPORT ET ANALYSE DES SOUMISSIONS POUR LE PROJET DE RÉNOVATION ET DE MISE AUX NORMES DU CENTRE SOCIO-CULTUREL AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX;

ATTENDU QU'UN comité de travail conjoint municipalité et loisirs a ciblé les besoins en 2018 pour la réfection et la mise aux normes du bâtiment du Centre socio-culturel;

ATTENDU QUE des plans préliminaires ont été élaborés en 2018 pour effectuer des demandes de subventions;

ATTENDU QU'une consultation publique a été réalisée en juin 2019;

ATTENDU QUE le projet a été présélectionné pour l'octroi d'une aide financière au programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) volet 1 – Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans la planification annuelle 2022 du Programme triennal d'immobilisations adopté en janvier dernier;

20307 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Roxanne Boudreault- Guimond

APPUYÉE PAR M. Nicolas Turcotte

ET RÉSOLU de procéder à un appel d'offres public pour les services professionnels pour la préparation des plans et devis avec support et analyse des soumissions pour le projet de rénovation et de mise aux normes du centre socio-culturel ainsi que la surveillance des travaux;

DE procéder par le processus d'adjudication de contrat avec grille de pondération à deux enveloppes (qualité/prix);

DE publier le tout sur le système électronique d'affichage des appels d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement du Québec.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.6 AUTORISATION DE LANCER UN PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'UNE ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE POUR LA CONCEPTION DE PLANS ET DEVIS DE L'AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

ATTENDU QU'à l'automne 2013, la Municipalité de Saint-Gervais procédait à la construction d'un bâtiment conforme aux besoins d'un CPE à la suite de l'obtention de quarante-quatre places;

ATTENDU QU'une liste d'attente importante démontre un besoin grandissant pour les jeunes familles de Saint-Gervais;

ATTENDU QU'UNE demande à participer à l'appel de projets pour augmenter la capacité d'accueil de notre Centre de la petite enfance L'Escale des Moussaillons a reçu une réponse positive du ministère de la Famille en date du 26 janvier dernier confirmant l'augmentation de



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

la capacité de son installation située à Saint-Gervais pour 21 places supplémentaires, dont 5 places pour les enfants de moins de 18 mois;

N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans la planification 2022-2023-2024 du Programme triennal d'immobilisations adopté en janvier dernier;

220308 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Rosanne Pomerleau

APPUYÉE PAR M. Nicolas Turcotte

ET RÉSOLU que le conseil municipal accueille favorablement la réponse du ministère de la Famille et donne son aval pour l'ajout de 21 places par l'agrandissement du centre de la petite enfance de Saint-Gervais;

DE procéder au processus d'adjudication de contrat pour la fourniture de services professionnels d'une équipe multidisciplinaire pour la conception de plans et devis de l'agrandissement du centre de la petite enfance ainsi que la surveillance des travaux;

DE procéder par le processus d'adjudication de contrat par le mode d'adjudication de gré à gré auprès d'un minimum de deux fournisseurs tel qu'indiqué dans le règlement n° 337-18 sur la gestion contractuelle et sur le contrôle et suivi budgétaires.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.7 PARTICIPATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL – COLLOQUE DE LA MRC DE BELLECHASSE 2022

220309 IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Asselin

APPUYÉ PAR M. Marc Martineau

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise Monsieur Nicolas Turcotte à participer au colloque de la MRC de Bellechasse qui se tiendra les 28-29-30 avril 2022, à Bécancour.

QUE le Conseil autorise le remboursement des dépenses encourues liées à cette participation.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-110-00-454-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.8 RECONNAISSANCE ANNÉES DE SERVICES POUR DEUX ÉLUES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gervais s'est dotée d'une politique de reconnaissance d'employés et d'élus municipaux en 2018;

220310 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Roxanne Pomerleau

APPUYÉE PAR Mme Rosanne Boudreault-Guimond

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal remercie pour les bons et loyaux services à la Municipalité de Saint-Gervais, Madame Diane Bilodeau pour ses 12 années de services ainsi que Madame Denise Lapierre pour les 16 années de services au sein de la communauté.

QUE la politique de reconnaissance soit appliquée.

Résolution adoptée à l'unanimité.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

5. DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX)

5.1 LES COMMUNIQUÉS

5.2 DON À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

220311 IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Bilodeau

APPUYÉ PAR Mme Rosanne Pomerleau

ET RÉSOLU de contribuer au montant de 200 \$ afin d'aider à soutenir financièrement la Société canadienne du Cancer.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-701-90-973-00.

Résolution adoptée à l'unanimité

5.3 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2022 – ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE BELLECHASSE

220312 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Roxanne Boudreault-Guimond

APPUYÉE PAR M. Nicolas Turcotte

ET RÉSOLU de renouveler l'adhésion 2022 à l'Association des personnes handicapées de Bellechasse au montant de 25\$.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-701-90-973-00.

Résolution adoptée à l'unanimité

5.4 MENTION DE REMERCIEMENTS ET HOMMAGE AUX RELIGIEUSES DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS NOTRE-DAME-DU-PERPÉTUEL SECOURS (NDPS)

Préambule

L'histoire de la communauté des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est intimement liée à celle de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland. Cette communauté, formée de religieuses de foi catholique, a été fondée en 1892 par l'abbé Joseph-Onésime Brousseau, curé fondateur de notre paroisse, et Virginie Fournier, qui deviendra Mère Saint-Bernard, l'indispensable élément de stabilité sur lequel repose la fondation de la jeune communauté.

Les Sœurs ont choisi dès le départ d'œuvrer au service des malades, des vieillards, des orphelins, des jeunes filles et finalement, des fidèles. Ces « Femme de toutes les besognes » consacrent toute leur énergie à favoriser l'agriculture et satisfaire les besoins d'instruction et d'assistance manifestés par les habitants des paroisses rurales. Leurs réalisations les plus visibles sont constituées par les immeubles et les aménagements qui dominent le paysage du cœur de Saint-Damien et sur les collines entourant le lac Vert. Il s'agit là d'un bel héritage architectural qui a su évoluer de façon harmonieuse dans le temps. Ces bâtiments ont d'abord servi à accueillir leur clientèle composée de gens les plus vulnérables de la société. Elles y ont ensuite prodigué des cours d'enseignement ménager et d'agriculture, sans oublier la formation des enseignants et l'accueil des orphelins. Leur implication dans différents projets de leur milieu de vie constitue un bel exemple de leur engagement social exceptionnel.

C'est d'abord dans Bellechasse que les religieuses sont parties « en mission » pour offrir leurs services en milieu rural, mais rapidement, la jeune congrégation a pu satisfaire aux nombreux



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

besoins provenant de partout au Québec avant de s'enraciner également en Amérique latine et en Afrique.

L'histoire nous amène aujourd'hui à ce moment difficile, mais inévitable, où la communauté des sœurs canadiennes se relocalisera à l'extérieur de Saint-Damien, mais y préservera toutefois son siège social.

Ce départ de Saint-Damien laissera un vide immense au sein de notre municipalité, mais promesse est faite que le conseil municipal et toutes les personnes impliquées dans le développement des projets à la Maison mère et au lac Vert, prendront soin de cet héritage dans le respect des valeurs fondamentales de la communauté et de ses fondateurs.

CONSIDÉRANT le précédent préambule;

CONSIDÉRANT le départ imminent des religieuses de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours;

CONSIDÉRANT l'immense impact que la communauté a eu à travers ses œuvres dans Bellechasse, au Québec et partout dans le monde;

CONSIDÉRANT le legs historique et patrimonial majeur que la communauté fait à Bellechasse;

220313 IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Asselin

APPUYÉ PAR Mme Marc Martineau

ET RÉSOLU de remercier chaleureusement, au nom du conseil municipal et de toute la population de Saint-Gervais, la Congrégation des Sœurs Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours pour son apport exceptionnel à la région et de lui signifier sa grande reconnaissance.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS

6.1 ADJUDICATION CONTRAT BALAYAGE DE RUES

ATTENDU QU'UN budget annuel de 3 000 \$ est prévu pour le balayage des rues municipales;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions;

Entreprises	Prix taux horaire (excluant les taxes)
Les Constructions H.D.F. inc.	135 \$ / heure (minimum 3 heures)
Les Entreprises Trema	139 \$ / heure (minimum 3 heures)

Conformément au règlement n° 337-18 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire, il est recommandé d'attribuer le contrat à la firme Les Constructions H.D.F. inc. (plus bas soumissionnaire conforme);

220314 IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte

APPUYÉ PAR Roxanne Boudreault-Guimond



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal mandate la compagnie Les Constructions H.D.F. inc. pour le nettoyage de rues et de stationnements au montant de 135 \$ / heure (taxes en sus);

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-320-00-625-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.2 ADJUDICATION CONTRAT – ABAT POUSSIÈRE

ATTENDU QUE le besoin estimé pour l'année 2022 est de 31 000 litres d'abat-poussière;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions;

Entreprises	Prix par litre (excluant les taxes)
Somavrac c. c.	0.3430 \$
Entreprises Bourget	0.3995 \$

Conformément au règlement n° 337-18 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire, il est recommandé d'attribuer le contrat à la firme Somavrac c. c. (plus bas soumissionnaire conforme);

20315 **IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau**

APPUYÉ PAR M. Éric Asselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Gervais octroie à la firme Somavrac c. c. le contrat 2022 pour la fourniture, le transport et l'épandage de 31 000 litres d'abat-poussière liquide de type chlorure de calcium 35 %, soit pour un prix de 0.3430 \$ / litre (taxes en sus);

QUE le poste budgétaire affecté sera le 02-320-00-620-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.3 DÉCOMPTÉ # 3 RÉCEPTION DÉFINITIVE EXCAVATION GÉRARD POULIOT INC. – PROLONGEMENT DES SERVICES DE LA RUE DU REPOS

ATTENDU QUE nous avons reçu le décompte progressif n° 3 ainsi que le certificat de réception définitive en date du 17 novembre 2021 de l'ingénieur de la MRC de Bellechasse relativement aux travaux du prolongement des services de la rue du Repos;

220316 **IL EST PROPOSÉ PAR Mme Roxanne Boudreault- Guimond**

APPUYÉE PAR M Vincent Bilodeau

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 3 et réception définitive au montant de 13 671.60 \$ tel que présenté;

D'obtenir les quittances finales nécessaires en lien avec les dénonciations de contrat reçues pour permettre ledit paiement.

Résolution adoptée à l'unanimité.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

6.4 SERVICES PROFESSIONNELS ÉTUDE GÉOTECHNIQUE RÉFECTION RANG DU BRAS

ATTENDU QU'une demande de prix a été effectuée par le service d'ingénierie de la MRC de Bellechasse pour des services professionnels étude géotechnique dans le cadre du projet Réfection du rang du Bras sur une longueur approximative de 2 km;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont été invités à déposer une offre;

ATTENDU la recommandation du service d'ingénierie de la MRC de Bellechasse d'octroyer le contrat au soumissionnaire le plus bas prix soumis conforme;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de procéder à l'étude géotechnique;

220317 IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Asselin

APPUYÉ PAR M. Marc Martineau

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière, à signer tout document relatif à l'attribution du contrat à la firme Géos ayant présenté la plus basse soumission conforme pour les services professionnels de la production d'une étude géotechnique du Rang du Bras sur environ 2 km;

D'octroyer le contrat à la compagnie Géos au coût total de 17 246.25\$ taxes en sus;

QUE le poste budgétaire affecté sera le 22-320-00-710-03.

Résolution adoptée à l'unanimité.

7. DOSSIER(S) – HYGIÈNE DU MILIEU

8. DOSSIERS - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

8.1 ADJUDICATION CONTRAT ACHAT POMPE PISCINE

ATTENDU QU'un budget de 2 000 \$ est prévu pour le remplacement d'une pompe à la piscine municipale;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux propositions tarifaires;

220318 IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte

APPUYÉ PAR Mme Roxanne Boudreault- Guimond

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal mandate la compagnie Piscines Ste-Marie pour l'achat d'une pompe creusée de 1,85 hp à vitesse variable pour une somme de 1 769.99 \$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-701-90-521-00;

Résolution adoptée à l'unanimité.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution

ou annotation

8.2 RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT – CARTE TOURISTIQUE DE BELLECHASSE

220319 IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Bilodeau

APPUYÉ PAR Mme Rosanne Pomerleau

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal approuve le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité de Saint-Gervais à la carte touristique de Bellechasse pour un montant de 150 \$ pour l'année 2022.

Résolution adoptée à l'unanimité.

8.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME VOISINS SOLIDAIRES

ATTENDU QUE l'appel de projets Voisins solidaires financé par l'organisme Espace MUNI vient soutenir les municipalités et les MRC qui souhaitent développer, maintenir ou améliorer des initiatives Voisins solidaires permettant de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gervais manifeste la volonté de développer un projet Voisins solidaires pour ses citoyens, visant la cordialité, la civilité et les services entre voisins, et par conséquent, renforcer l'esprit de communauté et d'entraide dans les voisinages.

220320 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Rosanne Pomerleau

APPUYÉ PAR M. Marc Martineau

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal confirme formellement l'engagement de la Municipalité de Saint-Gervais à mettre en œuvre, dans un délai de deux (2) ans, des projets projet Voisins solidaires avec la collaboration des citoyennes et citoyens, ainsi que des organismes du milieu.

Résolution adoptée à l'unanimité.

8.4 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME VOISINS SOLIDAIRES-CONFIRMATION PERSONNE RESSOURCE

220321 IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Bilodeau

APPUYÉ PAR M. Nicolas Turcotte

ET RÉSOLU D'autoriser la coordonnatrice des loisirs, Madame Mélody Bilodeau-Gauvin à être la personne ressource au nom de la Municipalité de Saint-Gervais pour tous les documents relatifs à la demande de financement présentée dans le cadre de cet appel de projets.

Résolution adoptée à l'unanimité.

8.5 ADJUDICATION CONTRAT PEINTURE DES POTEAUX DU TERRAIN DE BALLE

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans la planification annuelle 2022 du Programme triennal d'immobilisations adopté en janvier dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition tarifaire;



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

220322 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Roxanne Boudreault- Guimond

APPUYÉE PAR Mme Rosanne Pomerleau

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal mandate la compagnie 4as Peinture pour la peinture des poteaux de lumière du terrain de balle au montant de 6 920 \$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 22-701-00-220-00;

Résolution adoptée à l'unanimité.

8.6 ADJUDICATION ACHAT MURS D'ESCALADE DE LA PISCINE

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans la planification annuelle 2022 du Programme triennal d'immobilisations adopté en janvier dernier;

ATTENDU QUE le rapport d'audit de sécurité de la piscine municipale de Saint-Gervais effectué par la Société de sauvetage en 2020 recommandait de retirer le plongeon puisque celui-ci ne répondait pas aux normes actuelles et de le remplacer par un accessoire aquatique ludique tel qu'un mur d'escalade;

ATTENDU QUE suite au sondage effectué auprès de la population à l'été 2021 par les Loisirs de Saint-Gervais, un intérêt pour ce type d'accessoire avait été manifesté par la population;

ATTENDU QUE l'utilisation de la piscine par les camps de jour des municipalités environnantes est grandissante;

220323 IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte

APPUYÉ PAR M. Vincent Bilodeau

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise l'achat de deux murs d'escalade à la piscine au montant totalisant 34 875.80\$ (taxes en sus);

QUE les employés municipaux procèdent à l'installation des équipements;

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 22-701-00-220-00;

Résolution adoptée à l'unanimité.

8.7 TRAVAUX PEINTURE ASPHALTE AUTOUR DE LA PISCINE ET ACHAT D'UNE PLANCHE DORSALE

220324 IL EST PROPOSÉ PAR Marc Martineau

APPUYÉ PAR Éric Asselin

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise l'achat d'une planche dorsale à la piscine municipale ainsi que des travaux de peinture du revêtement d'asphalte et de recouvrir d'un antidérapant la promenade du bassin afin de rendre plus sécuritaire les déplacements.

Résolution adoptée à l'unanimité.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annulation

9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Intervention de Monsieur Gilles Nadeau suivi Comité Cœur Villageois et future rencontre Fabrique Saint-Benoît-de-Bellechasse.

Intervention de M. Nicolas Turcotte, futur règlement démolition et formation d'un comité de démolition.

10. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT

10.1 DEMANDE PIIA 2022-03, 140, 1^{ER} RANG EST

ATTENDU QUE la demande de PIIA reçue, pour le 140, 1^{er} Rang Est, doit être soumise à une approbation par le conseil municipal puisqu'un règlement sur un plan d'implantation et d'intégration architecturale affecte ce secteur;

ATTENDU QUE la demande reçue concerne la démolition de la résidence actuelle pour permettre la construction d'une nouvelle résidence et que le ministère de la Culture et des Communications n'a pas choisi de s'opposer à la démolition;

ATTENDU la recommandation d'accepter l'option 2 de la demande déposée au Comité consultatif d'urbanisme en date du 15 février 2022;

ATTENDU QUE le conseil n'envisage pas faire de la résidence du 140, 1^{er} Rang Est un bâtiment visé par un règlement de citation patrimoniale;

20325 IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau

APPUYÉ PAR M. Vincent Bilodeau

ET RÉSOLU QUE soit accordé le permis de construction pour une nouvelle résidence en respectant l'option 2 des plans soumis et en respectant les éléments mentionnés dans la lettre de M. André Labrecque du 2 décembre 2021;

DE recommander au requérant d'opter pour un matériel de parement extérieur qui s'approche le plus possible du bois.

DE spécifier au permis de construction que la nouvelle résidence ne dépasse pas la hauteur de celle au 144, 1^{er} Rang Est.

Résolution adoptée à l'unanimité.

10.2 DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE – ZONE 16-M

Les résidents du 10, 1^{er} rang Est, font une demande de modification du règlement de zonage #358-21 dans le but de faire ajouter les usages « hébergement et/ou restauration (C-3) », « services divers (C-7) », « atelier d'artisan (C-8) » et « commerce de vente au détail ou de location de véhicules moteurs et commerces apparentés (C-10) » à la zone 16-M.

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de modifier le plan de zonage pour créer une nouvelle zone à même la zone 16-M conservant les usages commerciaux déjà autorisés et d'ajouter les usages suivants : « Commerces de vente en gros (C-2) », « hébergement et/ou restauration (C-3) », « Services divers (C-7) » et « Atelier d'artisan (C-8) »;



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

220326 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Roxanne Boudreault-Guimond

APPUYÉE PAR M. Marc Martineau

ET RÉSOLU DE débiter le processus de modification du règlement de zonage #358-21 selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme du 15 février 2022.

Résolution adoptée à l'unanimité.

10.3 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #370-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #358-21 POUR CRÉER UNE NOUVELLE ZONE À MÊME LA ZONE 16-M

Je soussignée, Madame Rosanne Pomerleau, conseillère, donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il sera déposé le projet de règlement #370-22 modifiant le règlement de zonage #358-21 pour ajouter des usages commerciaux dans une nouvelle zone créée à même la zone 16-M.


Conseillère

11. PÉRIODE DE QUESTIONS


Période de questions des citoyens

12. DOSSIER (S) - VARIA, AUTRE

CERTIFICAT DU GREFFIER-TRÉSORIER

Je, soussignée, Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Gervais, ce 1^{er} mars 2022


Johanne Simms;
Directrice générale et greffière-trésorière

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

220327 IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte

APPUYÉ PAR M. Vincent Bilodeau

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20h54

Résolution adoptée à l'unanimité.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

Gilles Nadeau
Maire

Johanne Simms
Directrice générale et greffière-trésorière



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

A diagonal blue line is drawn across the page, starting from the text 'N° de résolution ou annotation' and extending towards the bottom right corner.